



aux Sources de la Drôme  
Communauté des Communes du Diois

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

*L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit septembre, à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Recoubeau-Jansac, sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.*

Date de la convocation du Conseil : 20/09/2023

<p>Nombre de conseillers en exercice : 74 Présents : 39 Excusés : 35 Votants : 51</p>	<p><u>ANCIEN Canton de Luc-en-Diois</u> : MM. BOEYAERT (AUCELON), PHILIPPE (BARNAVE) ; FAUCHIER (BEAUMONT EN DIOIS) ; FONTAINE (JONCHERES) ; FALCON (LES PRÉS) ; BREYTON, MELLET (LUC EN DIOIS) ; LECLERCQ (MONTLAUR EN DIOIS) ; JOUBERT (POYOLS) ; ROUIT (RECOUBEAU-JANSAC) ; ARAMBURU (VAL DROME) ; MEYSSONNIER (VAL MARAVEL). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : FAURE (CHARENS).</p> <p><u>ANCIEN Canton de Die</u> : MM. GAUTIER (BARSAC) ; BERTRAND, BIZOUARD, GIRARD A., GUENO, LAVILLE, LLORET, PERRIER, REY (DIE) ; SELLIER (MARNIGNAC) ; GERY (MONTMAUR EN DIOIS) ; ROLLAND (PONET ST AUBAN) ; GUIRONNET (ROMEYER) ; MOLLARD (SOLAURE-EN-DIOIS) ; MONGE (STE CROIX) ; GUILLEMINOT (VACHÈRES EN QUINT). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : BRONCHART (ST ANDÉOL).</p> <p><u>ANCIEN Canton de La Motte Chalancon</u> : MM. BAUDIN (BELLEGARDE EN DIOIS) ; DELAGE (ST DIZIER EN DIOIS) ; FERNANDEZ (ST NAZAIRE LE DÉSERT).</p> <p><u>ANCIEN Canton de Châtillon-en-Diois</u> : MM. TOURRENG (BOULC) ; VANONI, VINCENT (CHATILLON EN DIOIS) ; MATHERON (LUS LA CROIX HAUTE) ; FAVIER (MENGLON) ; PELLINI (ST ROMAN).</p> <p><u>POUVOIRS</u> : MM. BECHET A LAVILLE, BELVAUX A LLORET, CRIQUI A FAVIER, GIRARD S. A GIRARD A., GUENO A SICARD, JOUBERT A PERRIER, JULIEN A FAUCHIER, MOLINA A MEYSSONNIER, MOUCHERON A ROUIT, ROUX A BERTRAND, TESSERON A BIZOUARD, TREMOLET A REY.</p> <p><u>EXCUSÉS</u> : MM. BINET, BERNARD, CRIQUI, MONGE, REYNAUD, PLASSE, ANGIBAUD, CHAUVIN, COMBEL, VINCENT, VIOSSAT, BRACHET, BRES, MOLINA, DELOUPY, JULIEN, GUILHOT, MUNOZ, MEJEAN, BECHET, BELVAUX, CHEVALLIER, DU RETAIL, FATHI, GIRARD S., JOUBERT, MOUCHERON, ROUX, SICARD, TESSERON, TREMOLET, CHARRIER, VINAY, ALLEMAND, TUZ.</p> <p><u>ÉGALEMENT PRÉSENTS</u> : FORTIN, COSTE, COURTHIAL.</p>
---	--

Le quorum est atteint.

Daniel ROLLAND est secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 29 juin 2023 est adopté à l'unanimité, suite à un ajout relatif au point 1 « Alimentation : Délibération sur la feuille de route du Projet Alimentaire Territorial », demandé par RDelage.

Sera ainsi rajoutée la mention suivante : « RDelage fait part de sa très grande satisfaction face à ce projet ambitieux et rappelle l'importance de l'engagement politique et financier pour que cela fonctionne ».

Ont été présentées en séance les 04 délibérations suivantes :

Délibération C230928-01 :

Réserve foncière : Acquisition du centre de vacances AVEA La Poste à la SCI AVEA LUC-EN-DIOIS par l'établissement EPORA pour le compte de la CCD

- Approuvée

Délibération C230928-02 :

Petite-enfance : Convention CCD - Commune de Recoubeau-Jansac pour la livraison des repas confectionnés par l'ESAT aux crèches de Châtillon-en-Diois et de Luc-en-Diois

- Approuvée (JPRouit ne prend pas part au vote)

Délibération C230928-03 :

Finances : Décision modificative n°2 du Budget principal

- Approuvée

Délibération C230928-04 :

Finances : Décision modificative n°1 du Budget annexe Réseau de chaleur

- Approuvée

ARNAYON  
AUCELON  
BARNAVE  
BARSAC  
BEAUMONT-EN-DIOIS  
BEAURIERES  
BELLEGARDE-EN-DIOIS  
BOULC  
BRETE  
CHALANCON  
CHAMALOC  
CHARENS  
CHATILLON-EN-DIOIS  
DIE  
ESTABLET  
GLANDAGE  
GUMIANE  
JONCHERES  
LA BATIE-DES-FONTS  
LA MOTTE-CHALANCON  
LAVAL D'AIX  
LES PRÉS  
LESCHES-EN-DIOIS  
LUC-EN-DIOIS  
LUS-LA-CROIX-HAUTE  
MARNIGNAC  
MENGLON  
MISCON  
MONTLAUR-EN-DIOIS  
MONTMAUR-EN-DIOIS  
PENNES-LE-SEC  
PONET-ST AUBAN  
PONTAIX  
POYOLS  
PRADALLE  
RECOUBEAU-JANSAC  
ROCHEFOURCHAT  
ROMEYER  
ROTTIER  
SAINT-ROMAN  
SOLAURE-EN-DIOIS  
ST ANDEOL-EN-QUINT  
ST DIZIER-EN-DIOIS  
ST JULIEN-EN-QUINT  
ST NAZAIRE-LE-DESERT  
STE CROIX  
VACHERES-EN-QUINT  
VAL MARAVEL  
VALDROME  
VOLVENT